

## **DÉCLARATION UE DE CONFORMITÉ**

Agissant en qualité de fabriquant, la société NA PALI SAS, ayant son siège social situé 162 rue Belharra, 64500 Saint Jean de Luz, France, identifiée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bayonne sous le numéro 331 377 036 et représentée par Jean-Pierre Bonnemason en qualité de « Chef Produit de Lunettes Optiques et Solaires ».

Déclare par la présente, et sous sa seule responsabilité, que :

Les modèles d'équipements de protection individuelle sport et loisir neufs, décrits ci-après :

PRODUIT	REFERENCE	NOM	COULEUR	MARQUE	Type EPI
LUNETTES DE SOLEIL	EQYEY03111-XKBK	CHARGER	Matte Black/Flash Silver	QUIKSILVER	I
LUNETTES DE SOLEIL	EQYEY03111-XCKP	CHARGER	Matte Tortoise Black/ML Purple	QUIKSILVER	I
LUNETTES DE SOLEIL	EQYEY03112-XCNC	CHARGER	Matte Tortoise/ Brown Polarized	QUIKSILVER	I
		POLARIZED			
LUNETTES DE SOLEIL	EQYEY03113-XKGG	CHARGER	Matte Black/Green Polarized	QUIKSILVER	1
		POLARIZED			
		FLOATABLE			
LUNETTES DE SOLEIL	EQYEY03114-XMKM	CHARGER	Matte Black/Mineral Glass Green Polarized QUIKSILVER		
		PREMIUM		QUINSILVER	'

- (i) sont conformes aux dispositions du Règlement UE 2016/425 et aux dispositions du Code du Sport, Livre III, Titre II, Chapitre II, Section 4 (articles R322-27 à R322-38) et à la norme NF EN ISO 12312-1 : 2013 ;
- (ii) sont sujets à la procédure d'évaluation de la conformité prévue au point A de l'article 19 du Règlement UE 2016/425.

Fait à Saint Jean de Luz Le 26/02/2019

NA PALI SAS / QUIKSILVER EUROPE